



**Ministre de la Défense et de la Fonction Publique**  
vandeput.fgov.be

## La Défense externalise la logistique

### La Défense veut externaliser sa logistique afin de conserver plus de personnel et de ressources pour ses missions clés

#### Un focus sur les missions clés

La vision stratégique du ministre de la Défense, Steven Vandeput, met l'accent sur les opérations et les missions clés militaires. Afin de conserver plus de personnel et de ressources pour les missions clés, des activités militaires non spécifiques telles que le catering et le facility management sont sous-traitées à des entreprises privées. Le conseil des ministres a décidé aujourd'hui qu'un marché public peut débiter pour externaliser également la chaîne logistique ou le stockage ainsi que la distribution du matériel.

#### Un Zalando militaire

Steven Vandeput: "La chaîne logistique complète de la Défense, allant de la réception et de l'inventarisation des marchandises à l'envoi et au transport des ressources, sera gérée par un partenaire privé." Il y aura une plateforme web, une sorte de Zalando militaire, où les militaires pourront commander du matériel militaire qui sera ensuite livré dans leurs quartiers ou au domicile.

Pas tout le matériel est concerné par l'externalisation: la logistique pour la nourriture et les rations de combat, les pièces de rechange, les produits textiles et l'équipement individuel sera assurée par le partenaire privé. Le matériel militaire sensible tel que les munitions, l'armement, les gilets pare-balles et les casques reste de la responsabilité militaire. La logistique, autour de ceci, reste donc bien à la Défense.

Le contrat est estimé à 14,4 millions d'euros TTC par an. Le contrat a une durée de 12 ans.

#### Conséquences pour le personnel

L'externalisation de la logistique sera progressive. Ce n'est qu'à la fin de 2020 ou au début de 2021 que toute la chaîne logistique sera opérationnelle. Environ dix quartiers sont occupés avec la logistique aujourd'hui, mais les activités sont concentrées principalement dans le quartier d'Ypres et de Berlaar. Steven Vandeput: "Je tiens à rassurer le personnel. En raison de l'approche progressive de l'externalisation, de nombreuses personnes prendront déjà leur retraite lorsque le partenaire privé prendra en charge toute la logistique. Pour les autres membres du personnel, nous chercherons un autre emploi."

Le contrat stipulera explicitement que la livraison de marchandises, au domicile ou dans le quartier, ne peut entraîner un coût supplémentaire pour les militaires. Au minimum, un niveau de service égal doit être atteint.

Steven Vandeput: "Avec l'externalisation de la logistique, la Défense suit l'exemple de la Police qui, précédemment, avait déjà décidé de confier la distribution du nouvel équipement de base à un partenaire privé."